



# Municipalité de Chénéville

---

Cette séance extraordinaire, tenue le 9 avril 2018, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: monsieur Gaétan Labelle, monsieur Maxime Proulx Cadieux, monsieur Normand Bois et madame Sylvie Potvin.

Absences motivées : madame Nicole Proulx Viens et monsieur Yves Laurendeau

La secrétaire exécutive adjointe, Madame Krystelle Dagenais, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

---

**2018-04-105**

## **Modification au règlement 2018-086 – Règlement d'emprunt travaux montée Vinoy Ouest**

**ATTENDU QUE** le règlement 2018-086 a été adopté le 8 mars 2018;

**ATTENDU QUE** des modifications doivent être apportées à ce règlement afin qu'il soit approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), mais ces modifications ne modifient en rien l'objet du règlement ni la charge des contribuables;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Normand Bois  
et résolu

**QUE,**

Le conseil de la municipalité de Chénéville apporte les modifications suivantes au règlement 2018-086 :

- Ajout à l'article 3 :  
La différence entre ce montant et le coût des travaux, soit un total de 35 835,35 \$, sera financée par le surplus non-affecté.
- Abrogation du texte de l'article 8 et remplacement par le texte suivant :  
L'accord de principe, les plans et devis ainsi que la résolution #2018-03-054 font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A », « B » et « C ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Ce 10<sup>ième</sup> jour du mois d'avril 2018**

*Sujet à rectification lors de la prochaine séance*

---

Krystelle Dagenais, Secrétaire exécutive adjointe